



## Centre de La Bergue

422 route de Thonon  
74380 CRANVES-SALES

04.50.39.30.37

labergue74@gmail.com

# ETE 2023

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS  
JEUDI 4 MAI à 8H30\***

pour les habitants  
d'Annemasse Agglo\*\*

Le centre sera ouvert  
du 10 juillet au 1er septembre

Pour les enfants nés  
entre le 1er janvier 2009 et le 27 août 2020  
(mais ayant 3 ans révolus le premier jour du  
séjour)

Des colos / camps seront proposés aux jeunes nés  
en 2008

\* Uniquement en réservation sur internet (voir modalités  
d'inscription en page 2)

\*\* Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux,  
Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales,  
Juvigny, Saint-Cergues et Machilly.

Pour les autres communes, les inscriptions ouvriront lundi  
5 juin à 8h30, dans la limite des places disponibles.



**LA BERGUE**  
CENTRE DE LOISIRS

Horaires du secrétariat

Hors vacances scolaires :

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 14h à 17h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de  
14h30 à 18h



## MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront à la semaine complète (du lundi au vendredi) et dans la limite des places disponibles.

Pour inscrire votre enfant pour les vacances d'été, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de jeudi 4 mai à 8h30 en vous connectant sur

[www.inscriptions.labergue.fr](http://www.inscriptions.labergue.fr)

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder aux réservations de séjours. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

**Important** : il est fortement déconseillé d'utiliser votre smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, vous devrez nous transmettre tous les documents obligatoires à la validation de l'inscription au plus tard **sous 7 jours ouvrés** :

- soit par mail à l'adresse [labergue74@gmail.com](mailto:labergue74@gmail.com) (conseillé)
- soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettres du centre)

Votre facture vous sera ensuite adressée par email (pensez à vérifier vos spams !) dans un délai qui peut aller jusqu'à 5 jours. Le règlement total du séjour devra nous être transmis **sous 14 jours ouvrés** après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent parfaitement à ceux demandés. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera en fin de liste d'attente.

**ATTENTION** : Veillez à bien respecter les délais pour fournir les documents et le règlement du séjour. Les séjours réservés mais non validés (sans en informer le centre dans les délais indiqués) entraîneront la suppression des inscriptions et du compte internet pour une durée d'un an. Pour de futures inscriptions, il faudra alors faire une demande au centre pour être en liste d'attente et des places ne seront attribuées que si la capacité d'accueil le permet.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pour les enfants qui n'ont pas encore été inscrits en 2023 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur [www.labergue.fr](http://www.labergue.fr) dans l'onglet « infos d'inscription »), dûment complétées et signées
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) du foyer ou une attestation de quotient familial de la CAF ou votre numéro allocataire si vous bénéficiez des bons CAF
- La copie du carnet de vaccinations de votre enfant (le DTPolio est obligatoire)
- La copie de toutes les pages « parents » et « enfants » du livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les enfants qui ont déjà été inscrits en 2023 :

- Votre numéro allocataire si vous bénéficiez des bons CAF
- Merci d'envoyer un mail à [labergue74@gmail.com](mailto:labergue74@gmail.com) précisant que vous avez effectué une réservation

## TARIFS 2023

Les tarifs appliqués dépendent de votre quotient familial et de votre commune de résidence.

Reportez-vous aux tableaux de la page suivante pour prendre connaissance des tarifs

### Comment connaître votre quotient familial ?

- Demander votre attestation de QF auprès de votre CAF ou sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- Calculer votre QF en appliquant la formule suivante :

**Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12/ nombre de parts du foyer**

Le revenu fiscal de référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021). Pour les couples déclarant séparément leurs revenus, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Le tarif le plus élevé sera appliqué à toute personne ne justifiant pas son QF.

## Tarifs pour les habitants d'Annemasse Agglo

Quotient familial	5 jours	3 semaines consécutives*	4 semaines consécutives*	5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 € (avec bons CAF)	49,92 €	127,30 €	169,73 €	212,16 €
Entre 0 et 1200 € (sans bons CAF)	67,08 €	171,05 €	228,07 €	285,09 €
Entre 1201 et 1600 €	84,76 €	216,14 €	288,18 €	360,23 €
Entre 1601 et 2000 €	100,36 €	255,92 €	341,22 €	426,53 €
Entre 2001 et 2500 €	117,52 €	299,68 €	399,57 €	499,46 €
Entre 2501 et 3000 €	135,20 €	344,76 €	459,68 €	574,60 €
Entre 3001 et 3600 €	148,72 €	379,24 €	505,65 €	632,06 €
Sup. ou égal à 3601 €	166,40 €	424,32 €	565,76 €	707,20 €

## Tarifs pour les habitants des autres communes

Quotient familial	5 jours	3 semaines consécutives*	4 semaines consécutives*	5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 € (avec bons CAF)	150,80 €	384,54 €	512,72 €	640,90 €
Entre 0 et 1200 € (sans bons CAF)	160,16 €	408,41 €	544,54 €	680,68 €
Entre 1201 et 1600 €	174,72 €	445,54 €	594,05 €	742,56 €
Entre 1601 et 2000 €	187,72 €	478,69 €	638,25 €	797,81 €
Entre 2001 et 2500 €	201,24 €	513,16 €	684,22 €	855,27 €
Entre 2501 et 3000 €	213,72 €	544,99 €	726,65 €	908,31 €
Entre 3001 et 3600 €	241,80 €	616,59 €	822,12 €	1027,65 €
Sup. ou égal à 3601 €	270,40 €	689,52 €	919,36 €	1149,20 €

\*Les tarifs semaines consécutives ne s'appliquent pas aux camps et à la colo.

### Frais de dossier (pour toute première inscription de l'année civile)

1 enfant : 19,35 €      2 enfants : 26,60 €      3 enfants et + : 31,30 €

## ARRIVEE ET DEPART

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit :

- Directement au centre (entre 7h00 et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h00 le soir)
- Au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous)

Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, **il est impératif que l'arrêt soit le même matin et soir tout au long de la semaine.** Il ne sera pas possible de déposer ou récupérer votre enfant directement au centre.

	Matin	Soir
<b>ETREMBIERES</b> - Devant le groupe scolaire J.J. ROUSSEAU au Pas de l'Echelle	8h00	18h20
<b>GAILLARD</b> - Devant l'église - Rue de la Libération	8h10	18h10
<b>AMBILLY PAIX</b> - Arrêt de bus « La Paix » - Rue Marc Sangnier	8h20	18h00
<b>CENTRE ANNEMASSE</b> - Devant le collège M. SERVET - Rue A. Bastin	8h30	17h50
<b>HUTINS</b> - Ecole des Hutins - Rue de l'Annexion	8h40	17h40
<b>LIVRON</b> - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot à Annemasse	8h50	17h30
<b>SOUS CASSAN</b> - Ecole Jean Mermoz - Parking MJC à Romagny	9h00	17h20
<b>VILLE LA GRAND</b> - Au dessus du collège P. Langevin - Rue de la Pottière	9h10	17h10
<b>VETRAZ MONTHOUX</b> - Parking situé sur la route de Hauteville (où se trouvent les containers)	8h00	18h00
<b>CRANVES-SALES</b> - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	17h50
<b>SAINT CERGUES</b> - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles	8h25	17h35
<b>MACHILLY</b> - Arrêt de car à coté de la Gare (route des Voirons)	8h35	17h25
<b>JUVIGNY</b> - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
<b>LUCINGES</b> - Place des Anciennes Granges	9h05	16h55
<b>BONNE</b> - Devant la Poste	9h15	16h45

## ACTIVITES

**Maternelles** : nés entre 2020 (et ayant 3 ans révolus au moment du séjour) et 2018 / **Poussins** : nés en 2017

**Petits** : nés en 2016 / **Moyens** : nés en 2015 et 2014

**Grands** : nés en 2013 et 2012 / **Préados** : nés entre 2011 et 2009

Les **Jeunes** nés en 2008 pourront participer uniquement à la colo et/ou aux camps

En fonction des conditions météorologiques et de leur âge, les enfants pourront profiter des **PISCINES** (tous les jours), de la **MINI-FERME** et du **JARDIN PEDAGOGIQUE**, et participer à des **GRANDS JEUX**, des **ATELIERS CUISINE**, des **ACTIVITE MANUELLES**, des **JEUX EXTERIEURS**...

Le centre proposera également chaque semaine, dans la limite des places disponibles (réservations sur internet lors des pré-inscriptions) :

- Pour les **Maternelles** et **Poussins** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mercredi au jeudi sous les tipis du centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Petits** et **Moyens** > les **MINI-CAMPS** : les enfants partent camper à Orange du mardi matin au jeudi après-midi
- Pour les **Grands** et **Pré-ados** et les jeunes nés en 2008 > une **COLO** (sous tentes) de 2 semaines du 10 au 21 juillet et des **CAMPS** (sous tentes) de 5 jours (du lundi au vendredi) du 24 juillet au 1er septembre.

**IMPORTANT** : les mini-camps et les camps sont limités à 2 semaines consécutives par enfants (la colo est considérée comme un camp d'une semaine ! Il sera donc possible d'inscrire votre enfant à la colo et au camp de la semaine suivante). Attention, les places sont limitées !

### Colo du 10 au 21 juillet

Direction Poussan (34) au camping « Le Garel » pour un séjour « Oh Naturel ! » dans le secteur du Bassin de Thau.

Ce séjour, axé sur la protection de l'environnement, permettra de mener des actions telles que le comptage d'oiseaux, la construction d'un bac à orage, le ramassage et le tri des déchets...

Baignade, vélo, balades, visite de la ville de Sète, grands jeux... seront également au rendez-vous !

**La colo sera facturée sur la base du prix de journée (5 jours /5) x 12 jours**

### Du 24 au 28 juillet

Ce séjour regroupant des enfants des centres de La Bergue, de Saint-Jeoire et de Collonges, se déroulera en Ardèche, en camping ou en centre de vacances (à valider !)

Au programme : canoë kayak, visite de grottes, randonnée, baignade, visite de musées, grands jeux collectifs...

### Du 31 juillet au 4 août / Du 7 au 11 août / Du 14 au 18 août

Ces camps se dérouleront à Passy, au camping « L'Ecureuil ».

Au programme : accrobranche, base de loisirs des Iles, baignade, grands jeux...

### Du 21 au 25 août / Du 28 août au 1er septembre

Ces camps auront lieu au Grand Bornand, au camping « L'Escale ».

Au programme : Festival au Bonheur des Mêmes (uniquement la semaine du 21 au 25/08), baignade, randonnée, grands jeux, balades...